



Yvelines
Le Département



Appel à candidature du Fonds social européen 2015 : le résultat des courses !

19 projets et 13 organismes ont répondu à l'appel à candidature du Fonds social européen (FSE) 2015 lancé par la Mission Europe du Conseil départemental des Yvelines le 26 mai et clôturé le 30 juillet 2015.

Les objectifs de l'appel à candidatures FSE

Le Département des Yvelines est l'organisme intermédiaire (OI) sur l'axe prioritaire 3 du Fonds Social Européen «Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'insertion». Il gère et pilote le FSE sur les sujets de l'inclusion, avec plus de **16 millions d'euros** de cofinancements européens jusqu'en 2020.

La mission Europe assure la mise en œuvre de cette programmation et accompagne les porteurs de projets dans la réalisation de ces derniers.

L'appel à projets 2015 s'est adressé aux acteurs du département développant des projets d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi au profit des publics yvelinois éloignés de l'emploi.

Les candidats devaient répondre à trois grandes thématiques :

- 1 : Favoriser l'insertion des yvelinois par la levée des freins aux parcours
- 2 : Mobiliser les employeurs et les entreprises dans les parcours d'insertion des yvelinois en difficulté
- 3 : Optimiser la coopération entre les acteurs yvelinois de l'insertion

La mission Europe a organisé 4 réunions d'information afin de présenter l'Appel à projets et 8 ateliers d'aide au montage de dossier FSE.

Les résultats de l'appel

- **Les chiffres clés**

Nombre de candidats

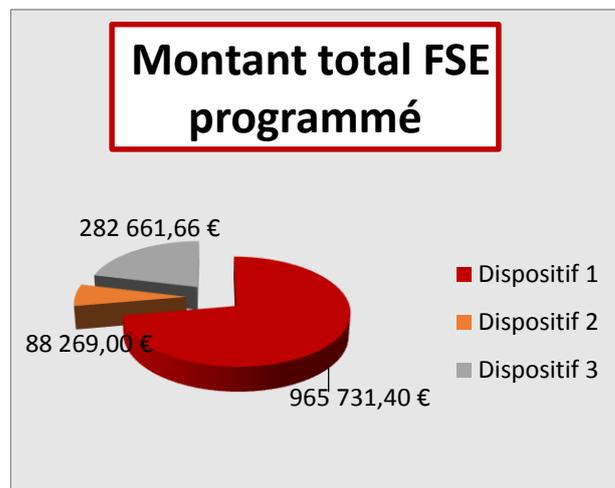
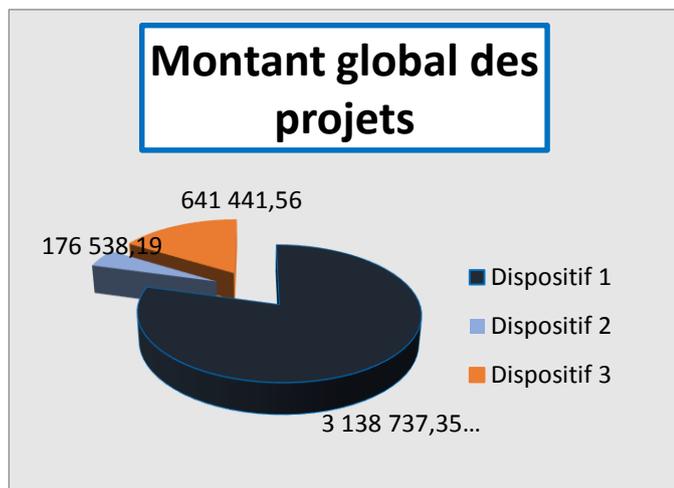
A la date de clôture de l'appel à projets, **13 organismes principalement basés dans le nord des Yvelines, ont déposé un ou plusieurs dossiers, soit 19 candidatures** enregistrées dans le logiciel national de gestion « Ma démarche FSE ».

Sur ces dossiers, 18 ont été retenus, dont 10 portés par les communautés d'agglomération (Camy, Casqy, CA2RS et Seine et Vexin) qui en ont déposé parfois plusieurs et 4 par les chantiers d'insertion ACR (3) et Aptima (1). Les quatre autres projets relèvent de la maison de l'emploi du Mantois, de 2 associations (Mode d'Emploi et la Sauvegarde de l'enfance, de l'adolescent et de l'Adulte en Yvelines - SEAY) et d'une entreprise privée (Bativie).



Montants

Au final, le montant FSE programmé de cet appel est de **1 364 631€** sur un montant global de projets de 3 138 737 €. La majeure partie de ces montants est mobilisée sur le dispositif 1 « Favoriser l'insertion des yvelinois par la levée des freins aux parcours ».

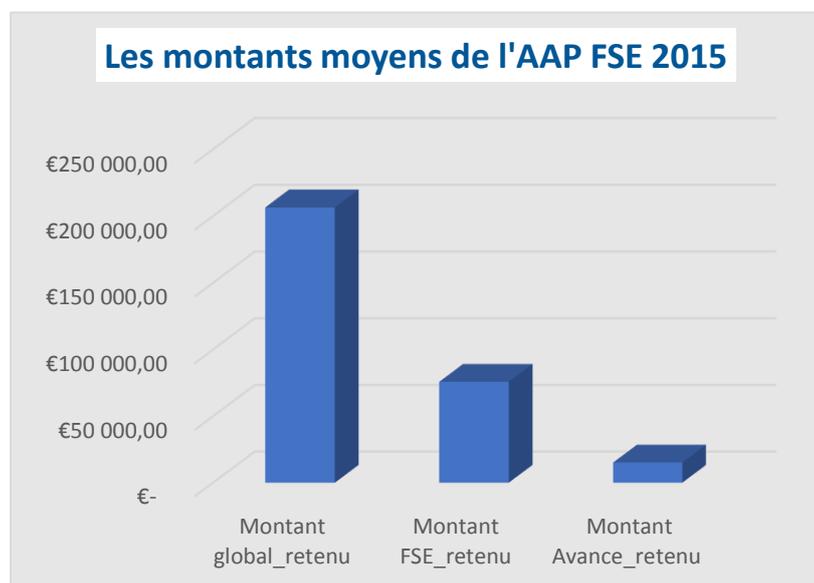


Ces montants se situent légèrement en deçà de la maquette initiale 2015 prévue et portent **le taux d'intervention du FSE à 43,48 %**.

Deux raisons sans doute peuvent expliquer une réalisation quelque peu en-deçà de la prévision :

- la Commission Européenne a adopté le Programme Opérationnel National français le 10 octobre 2014. La mise en œuvre du FSE en France, et à fortiori, dans les départements, n'a pu être réalisée qu'en 2015.
- de fait, certains candidats potentiels avaient déjà commencé leurs actions 2015 et ne répondaient pas aux critères de suivi et d'innovations demandées par le FSE.

En 2015, les acteurs du territoire sont quelque peu restés sur leur prérogative habituelle et dans leur domaine de compétences.



Budgets moyens des projets, des demandes de subvention FSE et des avances

NB : A la notification de la convention, le conseil Départemental accordera aux porteurs de projets sélectionnés une avance de 20 % de l'enveloppe FSE retenue.



Sur le plan qualitatif

Quels projets et contenus ?

Quatre chantiers d'insertion proposent un parcours d'insertion vers l'emploi de personnes en grande difficulté :

- L'association « **Agir Combattre Réunir** » (**ACR**) met en œuvre deux chantiers d'insertion (« De Toutes Façons » et le « Le Jardin de Cocagne ») afin de garantir l'accès à un développement durable pour les personnes fragilisées des Yvelines. ACR crée également, via l'Espace Social de Citoyenneté et d'Insertion (ESCI), un parcours de remobilisation adapté aux publics en très grandes difficultés des Yvelines
- Enfin, **Aptima** a mis en place la Ressourcerie, un chantier d'insertion, tremplin pour l'Insertion sociale et professionnelle.



La Ressourcerie, projet d'insertion cofinancé par le FSE

Quatre communautés d'agglomération poursuivent trois objectifs :

- l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi
- le lancement d'actions passerelle vers les entreprises
- l'animation et la coordination des actions de leur territoire en faveur de l'insertion et de l'emploi.

Au-delà d'animer et de coordonner les interventions territoriales en faveur de l'emploi et l'insertion professionnelle, la **Communauté d'agglomération des 2 Rives de Seine** (CA2RS) accompagne vers l'emploi des publics de + de 26 ans présentant des écarts à l'emploi et met en place une

Plateforme de Mobilité Vers l'emploi.

De même, la **Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines** anime la stratégie territoriale pour l'emploi communautaire et réalise un projet Professionnel dans le Mantois

La **Communauté d'agglomération Seine et Vexin**, quant à elle, anime à la fois un Plan Local d'Activité (PLA) et un parcours individualisé pour l'insertion professionnelle des Yvelinois en difficulté.

Enfin, le **PLIE de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines** (Casqy) mobilise un ensemble de dispositifs en faveur de l'insertion afin d'organiser des parcours individualisés vers l'emploi (au profit de demandeurs d'emploi, de bénéficiaires RSA et de jeunes de moins de 26 ans).

Il répond aux besoins et aux opportunités du territoire, à partir d'un diagnostic et d'un projet partagés par l'ensemble des acteurs politiques, institutionnels, sociaux et économiques concernés par l'insertion et l'emploi sur ce territoire et développe de nouvelles coopérations entre les acteurs économiques et ceux de l'insertion.

A travers son projet « Espace insertion et évolution professionnelle des Mureaux », l'association **Mode d'emploi**, située aux Mureaux, cible les bénéficiaires du RSA, les jeunes et les personnes en difficulté d'insertion socio-professionnelle. Elle apporte des solutions concrètes en termes d'avancée sociale et de retour à l'emploi.

A Chanteloup les Vignes, l'entreprise **Bativie** réalise un « chantier de prévention insertion » et propose à des jeunes en difficulté de zones sensibles des contrats de travail, résolvant simultanément des problématiques sociales.



A Versailles, l'association **SEAY** expérimente le projet d' « auto-école sociale ». Il permet à une cohorte de participants d'obtenir le permis de contrôle à un prix extrêmement réduit tout en développant l'apprentissage des savoirs de base (savoir-être, vivre ensemble, etc...).

De son côté, la **Maison de l'emploi du Mantois** promeut et accompagne la mise en œuvre des clauses sociales dans les entreprises.

Notons que la mobilité est une réelle problématique dans les Yvelines et un vecteur d'insertion professionnelle. Elle est prise en compte par la Sauvegarde de l'enfance (projet de l'auto-école sociale) et la communauté de communes CA2RS qui met en place la « Plateforme de Mobilité Vers l'emploi ».

- Nombre de participants

Dans le cadre du pilotage par les résultats instauré par la Commission Européenne, les organismes gestionnaires du FSE ont l'obligation d'accompagner un certain nombre de personnes éloignées de l'emploi. Le département des Yvelines doit avoir soutenu **4 759 inactifs** et **5 534 demandeurs d'emploi**, soit **10 293 participants d'ici fin 2018**.



Au cours de cet appel à projets, il est déjà prévu de cibler **3 283 participants**, ce qui porte à 7010 le nombre de participants à atteindre entre 2016 et fin 2017.



Chômeurs et inactifs (Définition transmise par la Commission européenne)

-**Inactif** : personne n'étant ni en emploi ni en recherche active d'emploi, indisponible pour travailler immédiatement

-**Chômeurs** : toute personne se déclarant sans emploi, immédiatement disponible pour travailler et en recherche active d'emploi, inscrite ou non auprès du service public de l'emploi



Yvelines
Le Département



Quels types de participants pour l'appel à projets 2015?

On constate que les porteurs de projets 2015 accompagnent davantage de personnes très éloignées de l'emploi (donc inactives) que de chômeurs.

Cela pourrait laisser entendre que, dans le nord du département, la levée des freins personnels et socio-professionnels est plus importante que l'accompagnement direct vers l'emploi.

De manière générale, la majeure partie des participants à ces opérations 2015 sont **des personnes éloignées de l'emploi et ayant besoin d'un accompagnement spécifique.**

Et après ?

Au-delà de l'accompagnement, du suivi et du contrôle des projets, **la Mission Europe prévoit de capitaliser les bonnes pratiques, de communiquer et valoriser les projets**, notamment au travers :

- des actualités et articles publiés sur internet, et dans les périodiques du Conseil départemental des Yvelines
- d'un annuaire des projets en ligne
- d'événements autour de thématiques telles l'accompagnement global des personnes les plus éloignées de l'emploi, l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre toutes formes de discriminations
- de la journée de l'Europe, le 9 mai 2016

Le prochain appel à projets 2016-2017 est en préparation avec l'agence d'insertion Activit'y. Il sera accolé au nouveau plan départemental d'insertion (PDI) et prendra en compte les besoins exprimés par les Maisons départementales du territoire et des acteurs territoriaux.

L'effet levier du FSE devra permettre une réelle **valeur ajoutée.**

Les candidatures devront démontrer le **caractère expérimental et novateur** des actions souhaitées, et démontrer les **capacités d'atteinte des résultats prévus** en termes de participants et de sorties positives.